

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **Du Jeudi 22 février 2024**

L'an **deux mil vingt-quatre**, le vingt-deux février à **vingt heures**,
Le Conseil municipal de la Commune de **Saint-Rémy** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **Madame MAILLARD Élisabeth, Maire**.

Date de convocation du Conseil municipal : **le 14 février 2024**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme MAILLARD Élisabeth, M. PELTIER Jacky, M. VERDON Laurent, Mme GIROIRE Anita, Mme MAUDUIT Sylvie, Mme SAVIEUX Danielle, M. GUILLOTEAU Régis, M. VIVIER Luc, M. RENOUX Stéphane, Mme MASSÉ Jackie, Mme ROBERT Laurence, M Davy GUITTON.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme CANOINE Justine, M. SOULET Aurélien, M. BAILLET Éric.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MASSÉ Jackie.

==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==

Madame le Maire demande à l'assemblée s'il y a des observations concernant le procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2024. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents. Le procès-verbal est visé par Madame le Maire et le secrétaire de séance.

==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==


L'ordre du Jour est le suivant :

📁 Délibérations :


- 1- *Installation conseiller municipal*
- 2- *Vote de la 2^{ème} adjointe*
- 3- *Désignation membre commissions*
- 4- *Désignation du correspondant défense*
- 5- *Débat d'orientation budgétaire (DOB)*
- 6- *Démolition de bâtiment (friche Poussard)*
- 7- *Choix poubelles de tri pour l'école*

📁 Informations :

- ✓ *22/02/2024 : réunion des maires par la DASEN (Direction Académique)*
- ✓ *05/04/2024 : visite de M Bastien MARCHIVE, permanence en mairie de 10h à 12h et visite d'une entreprise l'après-midi (GAEC les maisons neuves)*
- ✓ *Signalétique communale (principaux sites de la commune)*
- ✓ *Réactiver le comité de pilotage du groupe scolaire*
- ✓ *Nouvelle offre de mobilité (délégation de service public des transports)*

 **Dates à fixer :**

- Réunion d'adjoints :
Jeudi 29 février 2024 à 18h30
Jeudi 21 mars 2024 à 18h30

 **Questions diverses :**

- *Plantation de haies à Louvrie*
- *Réunion APS du 07/02/2024*
- *Réunion CME du 07/02/2024*
- *22/05/2024 : visite de l'Assemblée Nationale par les élèves de CM.*

1- INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,
Sur le rapport et la proposition de Madame Le Maire,
Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2121-4,
Vu le code électoral, notamment l'article 270,
Considérant que Madame Elisabeth MONGET a présenté sa démission de ses fonctions de conseillère municipale,

Considérant que conformément à l'article 270 du code électoral, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, **prennent acte de l'installation de Monsieur Davy GUITTON en qualité de conseiller municipal.**

2- VOTE DE LA 2EME ADJOINTE

Madame le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal qui détermine librement le nombre d'adjoints en vertu de l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°200024 du 25 mai 2020 fixant à trois le nombre d'adjoints,
Vu la délibération n°200045 du 25 mai 2020 relative à l'élection des adjoints,
Vu l'arrêté municipal n° 200021 du 25 juin 2020 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints,

Considérant la démission de Madame Elisabeth MONGET du poste de deuxième adjoint,
Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée à compter du 29/01/2024 par la Préfecture,
Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal, en vertu de l'article L 2122-10 du code des collectivités territoriales, peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,
Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'un adjoint,
Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- à l'unanimité le maintien du nombre d'adjoints au maire à 3,
- de pourvoir au remplacement du poste de 2ème adjointe laissé vacant,
- que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le troisième rang (deuxième adjoint en remplacement de l'adjoint démissionnaire)
- procède à l'élection du deuxième adjoint au maire :

Sont candidats : Anita GIROIRE

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

Nombre de bulletins blancs et nuls (à déduire) : 0

Nombre de suffrage exprimés : 12

Madame Anita GIROIRE a obtenu 12 voix

Elle est donc proclamée élue et installée dans ses fonctions

3- DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-21 et L2121-22,
Vu le règlement intérieur du Conseil municipal adopté lors du conseil municipal du 1^{er} octobre 2020,
Vu les délibérations n° 200029, 200031 et 200032 en date du 17 juin 2020 créant, et fixant la composition et désignant les membres des commissions municipales permanentes,

Considérant que par courrier à effet du 1^{er} janvier 2024, Madame Elisabeth MONGET a présenté sa démission de ses fonctions de conseillère municipale,

Considérant que Madame Elisabeth MONGET était membre des commissions aménagement et territoire, vie quotidienne et affaires scolaires et ALSH et qu'il convient donc de la remplacer,

Considérant que Madame Elisabeth MONGET était déléguée titulaire pour le Relais Petite Enfance qu'il convient de la remplacer,

Aménagement du territoire

Cette commission se rapporte à la Voirie, au Patrimoine, à l'Environnement, au Tourisme, à l'Agriculture, à la Chasse et à la Sécurité.

Jacky PELTIER, Éric BAILLET, Davy GUITTON, Stéphane RENOUX, Laurence ROBERT, Aurélien SOULET, Luc VIVIER, Laurent VERDON.

Madame le Maire demande à l'assemblée de procéder au vote à main levée. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la composition de la commission « Aménagement du territoire ».

Vie quotidienne

Cette commission se rapporte à la Petite Enfance, aux actions sociales.

Anita GIROIRE, Éric BAILLET, Justine CANOINE, Danielle SAVIEUX, Sylvie MAUDUIT, Jacky PELTIER.

Madame le Maire demande à l'assemblée de procéder au vote à main levée. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la composition de la commission « Vie quotidienne ».

Affaires scolaires et ALSH

Cette commission se rapporte à la gestion de la Vie du groupe scolaire : garderie, cantine, la gestion des périodes de l'Accueil de Loisirs, le Comité de pilotage et le Conseil municipal des Enfants.

Éric BAILLET, Justine CANOINE, Régis GUILLOTEAU, Anita GIROIRE, Jackie MASSÉ, Sylvie MAUDUIT, Danielle SAVIEUX.

Madame le Maire demande à l'assemblée de procéder au vote à main levée. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la composition de la commission « Affaires scolaires et ALSH ».

Désignation d'un délégué titulaire et suppléant RPE (RELAIS PETITE ENFANCE)

Madame le Maire propose à l'assemblée de désigner deux délégués : un titulaire et un suppléant.

- Anita GIROIRE, titulaire
- Danielle SAVIEUX, suppléante

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, la désignation des deux délégués ci-dessus pour le RPE.**

4 – DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Vu la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque conseil municipal,

Considérant la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un correspondant défense pour la commune,
Considérant l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne, Madame le Maire précise que le conseiller municipal en charge des questions de défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense.

La mission du correspondant défense s'organise autour de 3 axes:

- Informer les citoyens sur la politique de défense de la France
- Sensibiliser les jeunes générations à la défense
- Assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité

Il sera destinataire d'une information et de documentation du Ministère de la Défense.

Madame le Maire invite le Conseil municipal à procéder à la désignation du correspondant défense et propose de désigner Mme Anita GIROIRE en tant que correspondant défense.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, **désigne à l'unanimité Mme Anita GIROIRE en tant que correspondant défense de la commune de Saint-Rémy.**

5 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)

Madame le Maire propose de débattre pour les orientations budgétaires de 2024. La parole est donnée à monsieur VERDON Laurent, Conseiller délégué en charge des Finances. Monsieur VERDON présente les différentes étapes de construction d'un budget primitif. À la suite, sont énumérés les différents investissements proposés pour le budget principal pour l'exercice 2024.

Les projets non faits en 2023 et reportés sur 2024 :

Sécurisation accès piéton autour du groupe scolaire	5 000.00€
Jeux (balançoire, jardin d'enfant)	2 000.00€
Rénovation WC parking de la mairie	2 000.00€
Rénovation WC extérieur du club house	2 000.00€
Défibrillateur	2 500.00€
Panneaux parcours pédestre	1 400.00€

Les nouveaux projets :

Logiciel Horizon Cloud	4 950.00€
Logiciel cimetièrè	1 000.00€
Modules complémentaires JVS	1 000.00€
Etude rénovation énergétique groupe scolaire	15 000.00€
Réfection de la cour de la maison de la plaine	12 000.00€
Voirie rue Auguste Sabourin	18 000.00€
Rénovation du plancher du local de la mairie	10 000.00€
Armoire chauffante pour l'atelier	3 144.00€
Autolaveuse balai	1 800.00€
Outillage divers	1 500.00€
Poursuite remplacement de l'éclairage public	16 000.00€
Démolition de la friche Poussard	11 000.00€
Remplacement plateaux des tables de la maison de la plaine	3 000.00€

Monsieur Verdon propose aux membres de l'assemblée de débattre.

Monsieur Peltier, 1^{er} adjoint, restitue la visite des bâtiments situés impasse des artisans, ceux-ci sont dans un très bon état. Il est demandé à Mme Le Maire de faire une proposition au rachat de ce bâtiment. En parallèle, il est demandé de se renseigner sur les aides au financement de ce projet.

Concernant les budgets annexes, plus précisément le budget logements, Monsieur Verdon rappelle que la vente des logements au cabinet médical pourrait permettre le remboursement anticipé d'un emprunt mais cela reste à confirmer selon les besoins, il n'y a pas d'investissement majeur en 2024 à prévoir. Quant au budget du lotissement, celui-ci concernerait que la fin des aménagements de la tranche ferme, la vente des lots et le remboursement anticipé de l'emprunt.

Madame le Maire fait acte du débat d'orientation budgétaire.

6 – DEMOLITION DE LA FRICHE POUSSARD

Madame le Maire informe le Conseil municipal des avancées concernant la friche Poussard. Cependant le tribunal ne s'étant pas encore prononcé, il est proposé de reporter le choix du devis de démolition à une prochaine séance.

7 – CHOIX DE CONTAINERS POUR LE TRI SELECTIF A L'ECOLE :

Madame le Maire rappelle la nécessité de mettre en place le tri sélectif au sein de l'école afin de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement, pour cela des devis ont été réalisés :

Désignation	Entreprise	Prix HT	Prix TTC
Station de tri mural Bica 811 3 x 20L	Manutan	419.00 €	502.80 €
Station de tri mural Bica 812 3x15L	Manutan	385.00 €	462.00 €
Kit de tri sélectif CEP 3x30L	Manutan	133.50 €	160.20 €
Poubelle de tri sélectif Médial 42L	Manutan	103.00 €	123.60 €

Suite à des recherches sur le net, il est demandé de se renseigner un peu plus sur d'autres entreprises, voir passer en direct avec les sociétés. La délibération est reportée.

INFORMATIONS

- 22/02/2024 : Réunion des maires par la DASEN (Direction Académique) : restitution de la réunion sur notamment les ouvertures et fermetures de classes.
- 05/04/2024 : visite de M Bastien MARCHIVE, permanence en mairie de 10h à 12h et visite l'après-midi, Madame Robert propose de visiter le centre équestre « Equinoxe ».
- Signalétique communale (principaux sites de la mairie) : réunion le 5 mars pour finaliser les panneaux. L'inauguration est programmée le 1^{er} mai lors du pique-nique de la commune à partir de 9h45 à la Maison de la Plaine.
- Réactiver le comité de pilotage du groupe scolaire : afin de faire face à certains problèmes rencontrés avec des parents, la réactivation de ce comité serait une bonne chose.
- Nouvelles offres de mobilité (délégation de service public des transports) : présentation de la réunion de l'Agglo, et les différents circuits envisagés qui ne présentent pas de changement pour la commune de Saint-Rémy.

DATES A FIXER

- Réunion des adjoints : Jeudi 29 février 2024 à 18h30.
Jeudi 21 mars 2024 à 18h30.

QUESTIONS DIVERSES

- Plantation de haies à Louvrie : plantation faites par la société de chasse avec la participation des enfants de l'école de Saint-Rémy.
- Réunion APS du 07/02/2024 : pas de motivation pour cette année, le spectacle ne sera destiné qu'aux parents et enfants.
- Réunion CME du 07/02/2024
- Olympiades : flyers à distribuer.
- 22/05/2024 : visite de l'Assemblée Nationale par les élèves de CM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22 h 15.